L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

Des occasions de rencontre

Expositions

Les crèches du Québec à l'honneur
Y'a une étoile pour vous
au Musée de l'Oratoire
de 10 h à 16 h 30

Concert de Noël de la Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal

Dimanche 20 décembre à 14 h
Entrée libre

Messes de la Veille de Noël 2015

Jeudi 24 décembre
18 h, messe familiale
21 h et minuit, avec Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
Laissez-passer requis pour les messes de 21 h et minuit : disponibles à partir du samedi 21 novembre au Bureau d'information et de bénédiction

Messe de la Veille du Jour de l'An

Jeudi 31 décembre
Messe à minuit dans la crypte

Journée des familles

Vendredi 1er janvier 2016
Bénédiction des pèlerins et des familles à 14 h 30 dans la crypte
Entrée gratuite au Musée
de 10 h à 16 h 30

• • •

www.saint-joseph.org

L'ORATOIRE
Saint-Joseph du Mont-Royal

Projet d'aménagement : une autre étape importante franchie !

Une étape importante vers la concrétisation des prochaines phases du Grand projet d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph était en voie d'être complétée au moment d'aller sous presse. En effet, l'Oratoire a procédé en septembre dernier à un appel d'offres public de services professionnels, par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec.

Une équipe multidisciplinaire sera mandatée sous peu pour réaliser les plans et devis des prochaines phases du projet. L'équipe de l'Oratoire Saint-Joseph, quant à elle, sera à pied d'oeuvre pour la planification des travaux. Sa priorité sera de définir les stratégies d'intervention afin d'harmoniser les exigences de travaux d'envergure avec le maintien de conditions favorables à la réalisation des activités quotidiennes du sanctuaire, dans le respect de sa mission d'accueil.

Histoire de nous projeter un peu dans l'avenir… Voici quelques esquisses, réalisées dans une étape antérieure du projet, ainsi qu'un résumé de ses prochaines phases :

La Place de la Sainte-Famille

- Nouvelle aire piétonnière multifonctionnelle, aménagée au niveau de la crypte
- Restauration du carillon de l'Oratoire, un joyau de 56 cloches, et sa mise en valeur dans une nouvelle structure en hauteur surplombant la Place de la Sainte-Famille

Des installations modernes d'accueil et de services

- Pavillon intégré au paysage du mont Royal, bâti sur deux niveaux et relié à la chapelle votive, à la crypte et à la basilique par un accès intérieur vitré
- Services d'accueil, boutique, restaurant et aire de repos accessibles depuis le chemin Queen-Mary
- Site encore plus accessible pour les personnes à mobilité réduite grâce à un ascenseur oblique – unique en Amérique du Nord !

Un nouvel aménagement paysager dans un site illuminé

- Le jardin de l'axe sacré sera reconfiguré, avec un couvert végétal agrandi et l'ajout d'éclairage d'ambiance.
- Un espace piétonnier sécuritaire sera aménagé et la surface asphaltée sera réduite.
- L'illumination de l'ensemble du site sera améliorée afin de mettre en valeur l'architecture.

D'autres nouvelles dans notre prochain numéro !

Une étoile discrète

Dans le langage de chaque jour, le mot étoile est utilisé pour parler d'une personne qui brille d'une manière particulière dans son secteur d'activités, surtout dans le domaine du spectacle et du sport.

À la fin des matchs de hockey, on nous annonce les trois étoiles de la partie : les joueurs qui se sont distingués par leur jeu, le temps d'un soir. S'ils brillent ainsi pendant une plus longue période, ils seront reconnus comme les étoiles de la saison ou pendant une carrière de quelques années.

Ces étoiles brillent quelques temps puis disparaissent de la scène. Alfred Bessette n'avait pas l'étoffe d'une étoile, il n'était pas à l'avant de la scène. Son travail s'accomplissait loin du public dans une loge de portier ou au fond d'un bureau.

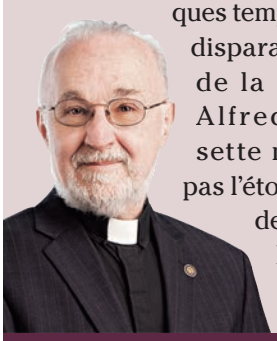

Saint frère André est cette étoile qui éclaire le chemin de milliers de personnes.

Près de quatre-vingts ans après sa mort, alors que les étoiles sportives et les étoiles du spectacle de son époque sont quasi oubliées, saint frère André demeure bien présent à tous. Il est cette étoile, discrète mais toujours brillante, qui éclaire le chemin de milliers de personnes.

Le petit oratoire qu'il a érigé en 1904 avec des confrères et des amis est devenu un grand sanctuaire qui attire des millions de visiteurs.

Le 17 octobre 2010, en déclarant que le frère André était un saint, l'Église reconnaissait que ce frère de tous, cet ami fidèle avait un message important à livrer en ce début de troisième millénaire.

Cinq ans après ce grand moment, nous voyons la lumière de cette étoile se répandre et illuminer de nombreuses régions du monde.

Père Claude Grou, c.s.c.,
recteur

Une équipe à la direction du programme des Associés

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons le retour à l'Oratoire Saint-Joseph de père Jean-Pierre Aumont, c.s.c. Bien connu des fidèles et des bienfaiteurs de l'Oratoire, notamment en sa qualité de recteur de 1993 à 2005, il nous revient après plusieurs années au service de la Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix.

Père Aumont assurera la codirection du programme de reconnaissance des Associés du frère André, une responsabilité qu'il partage avec père Thomas Xavier Gomes, c.s.c. Originaire du Bengladesh, père Gomes a été ordonné prêtre en décembre 2013, il poursuit depuis son travail au service des pèlerins de l'Oratoire.

De concert avec toute l'équipe de l'Oratoire, ils feront les liens avec la grande famille des Associés et ils assureront le développement du programme de soutien et de reconnaissance de nos bienfaiteurs.

Vous me permettrez de les accueillir dans ces nouvelles fonctions, au nom de l'équipe de direction de l'Oratoire Saint-Joseph, ainsi qu'au nom de nos bienfaiteurs et bienfaitrices.

Père Claude Grou, c.s.c.,
recteur

Un don par testament, une planification simple

En septembre dernier, j'ai reçu la visite de monsieur Séguin, bienfaiteur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal depuis plusieurs années. Il y a douze ans, Marie, son épouse, est décédée à la suite d'un long combat contre un cancer. Ce fut une dure épreuve pour lui et ses deux enfants alors âgés de 7 et 11 ans. Depuis, il se rend quotidiennement à l'Oratoire pour se recueillir. « Bien que je ne pratiquais pas ma religion, je me suis tourné vers ce lieu qui m'a apporté la paix intérieure », m'a-t-il confié. Il poursuit : « J'ai trouvé la foi en saint frère André ce qui m'a donné la force de continuer ».

Lorsque j'ai rencontré monsieur Séguin, il était en processus de planification financière pour sa retraite et sa succession. Il aimerait qu'à son décès, un don soit fait à l'Oratoire Saint-Joseph. Il sait que ses enfants respecteraient ses dernières volontés s'il leur demandait de faire un tel don. Cependant, il désirait rendre cette planification de don plus officielle et, ainsi, faire bénéficier sa succession d'un crédit d'impôt.

Monsieur Séguin me mentionne qu'il connaît des gens ayant vécu de mauvaises expériences reliées à la liquidation de succession de leurs proches. L'une d'elles s'est indûment prolongée et le tribunal a dû être saisi. Dans une autre succession, la conjointe du défunt n'a pu hériter et un liquidateur a dû être nommé par la Cour. Inquiet, monsieur Séguin se demande comment de telles histoires peuvent survenir. Il souhaite surtout pouvoir éviter de tels tracas à sa famille.

La pertinence d'un testament notarié

Il me fait part qu'il n'a pas de testament et aimerait qu'à son décès soient avantagés sa conjointe actuelle (qui partage sa vie depuis sept ans), ses enfants, ainsi que l'Oratoire Saint-Joseph. Il se demande quoi faire pour s'assurer que ses dernières volontés soient respectées avec simplicité. Je lui rappelle qu'un testament notarié est toujours recommandé pour éviter bien des soucis à nos proches lors de notre décès.

Monsieur Séguin choisit alors de rencontrer Me Annie Grenier, notaire, qui lui explique qu'au Québec, le droit civil régit le droit des successions et que seuls les conjoints mariés peuvent hériter de leur conjoint décédé sans testament. Ce n'est donc qu'en planifiant ses dispositions testamentaires qu'il pourra choisir ses héritiers, et ainsi favoriser sa nouvelle conjointe et l'Oratoire. En effet, sans testament, seuls les enfants de monsieur Séguin hériteraient.

Il opte pour la solution la plus simple, la plus rapide et la moins dispendieuse pour sa succession, soit le testament notarié.

Deux types de legs

Me Grenier lui explique qu'il peut choisir de faire un legs particulier à sa conjointe, à ses enfants et à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Il peut également choisir de faire un legs résiduel universel à l'un deux, à deux d'entre eux ou aux trois. Afin que monsieur Séguin puisse faire un choix éclairé, Me Grenier lui décrit les particularités de ces types de legs.

Le ***legs à titre particulier*** est un legs spécifique, tel qu'un montant d'argent désigné pour une personne ou un bien particulier. Il est très important de décrire clairement le bien afin d'éviter toute ambiguïté. Par exemple, un legs particulier pourrait se lire comme suit : *« Je lègue à titre particulier à mon fils Jérôme la somme de 5 000 $ et le capital assuré de mon assurance-vie à l'Oratoire Saint-Joseph ».* Un ***legs universel*** résiduel serait par exemple : *« Je lègue l'ensemble de mes biens meubles et immeubles, après avoir acquitté les legs particuliers et les dettes, à ma conjointe et mes enfants ».*

Me Grenier poursuit ses conseils : « Lorsque l'on veut privilégier un organisme de charité dans son testament, il est souvent plus simple pour ce dernier de recevoir un legs particulier qu'un legs résiduel universel pour les raisons suivantes :

- les légataires particuliers ont le même statut qu'un créancier envers la succession, ils sont donc payés avant les héritiers ;
- les obligations des légataires particuliers sont limitées aux legs qu'ils reçoivent, ils n'ont pas le statut d'héritiers et n'ont donc pas de responsabilités relativement au règlement de la liquidation, des règles fiscales, etc.
- de plus, l'organisme de charité recevra le legs particulier rapidement et pourra donc émettre immédiatement un reçu pour don afin que la succession bénéficie des crédits d'impôts. »

Les conseils avisés de Me Grenier ont grandement aidé monsieur Séguin. En clarifiant plusieurs notions, ils ont permis de distinguer les situations réelles des mythes populaires.

À la suite de notre rencontre, monsieur Séguin a pu finaliser sa planification financière et successorale en y incluant son projet de don planifié envers l'Oratoire Saint-Joseph. La signature de son testament notarié facilitera la tâche de ses proches quand viendra le temps… Un grand merci à monsieur Séguin de sa générosité !

Claudia Côté, B.A., LL.L.
Avocate et conseillère juridique
Directrice, Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 2523
ou (sans frais) 1 877 672-8647
ccote@osj.qc.ca

*Cet article a été rédigé avec la collaboration de Me Annie Grenier, notaire et conseillère juridique à Boucherville.

Photo : André Charron, c.s.c.

Hommage à Maurice Corbeil

Ingénieur à la retraite, ayant travaillé sur plusieurs grands projets, Maurice Corbeil est décédé le 5 février 2015, à l'âge de 85 ans. Il avait plusieurs passions qu'il aimait partager avec ses nombreux amis, notamment les arts, la musique, les voyages et les bons vins.

J'ai eu la chance de le rencontrer au cours des dernières années de sa vie, puisque cet homme de grande foi et de grande générosité avait projeté qu'à son décès, il redonnerait à la société, à ceux qui sont dans le besoin, à ses proches et amis, et aux organismes ayant marqué positivement sa vie.

Monsieur Corbeil allait régulièrement se recueillir à l'église Sainte-Marguerite-Bourgeoys, et donnait généreusement de son temps pour aider à la perception de la quête.

L'un des marguillers de la paroisse, Roger Légaré, m'a confié : « Lorsqu'il a appris qu'il souffrait d'un cancer et qu'il n'y avait plus rien à espérer, il a voulu laisser un legs à sa communauté ». À l'église Sainte-Marguerite-Bourgeoys, il est le maître d'œuvre du « mur de la vie éternelle » constitué de vitraux ainsi que d'un tableau commémoratif rendant hommage aux personnes qui ont su se dépasser.

Jusqu'à la fin, monsieur Corbeil a laissé le témoignage d'un croyant plein d'espérance qui refusait de s'apitoyer sur son sort.

Bien entendu, l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal était pour lui son lieu de paix, un joyau inestimable, non seulement pour les chrétiens mais pour l'ensemble de notre patrimoine culturel. Maurice Corbeil n'a donc pas oublié l'Oratoire dans ses dernières pensées.

Nous remercions monsieur Corbeil de sa générosité. Son exemple de foi continuera d'être une source d'inspiration pour ses proches et amis auxquels nous offrons nos sincères condoléances.

Me Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice, programme des dons planifiés

* Ce texte a été rédigé avec la collaboration de M. Roger Légaré, marguiller. Merci !

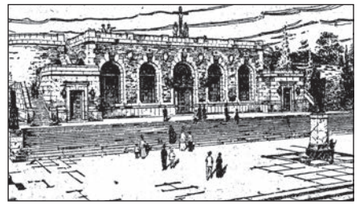

Le 11 novembre 1915, les ouvriers terminent les fondations de la crypte de l'Oratoire Saint-Joseph. Le dimanche suivant, le recteur Georges-A. Dion, c.s.c., remercie les bienfaiteurs grâce à qui les travaux de la nouvelle église sont autant avancés. Et l'histoire se poursuit de plus belle !

« Le don de la débrouillardise »

Les talents de couturière de madame Marie-Claire B. Drouin, âgée de 86 ans, lui permettent de contribuer d'une manière très particulière à l'œuvre de saint frère André.

À chaque mois, elle verse à l'Oratoire Saint-Joseph un don qui correspond au revenu mensuel qu'elle obtient en faisant de la couture à la maison. Madame Drouin est très habile pour réaliser des ourlets de pantalons, des ajustements à des vêtements, des rapiéçages, etc. Elle met de côté tous les montants qu'elle reçoit et les envoie avec détails à l'attention de père Claude Grou, recteur. Grâce au cumul de ses dons, cette bienfaitrice joindra bientôt les rangs des Grands Associés du frère André.

Une femme au grand coeur

J'ai longuement échangé avec Marie-Claire et je peux confirmer qu'elle est bien décidée à aider autour d'elle. Madame Drouin me confie qu'elle remercie Dieu chaque jour pour le talent reçu : « le don de la débrouillardise », me dit-elle, de même que pour la bonne santé qu'elle a toujours eue. Madame Drouin est une femme au grand cœur, convaincue que tous les petits gestes réunis peuvent faire la différence. « J'ai compris que j'étais sur terre pour aider les autres, en commençant par mes frères, mes soeurs et mon père », mentionne-t-elle.

À l'âge de 15 ans, sa mère, très malade, fut hospitalisée. Elle a alors pris en charge ses frères et soeurs, ainsi que son père. Afin qu'ils ne se rendent pas à l'Église avec des vêtements inadéquats, madame Drouin leur en confectionnait en fouillant dans les vestiaires communautaires. Elle utilisait de vieux vêtements pour en faire des manteaux à ses frères et soeurs. « J'ai réussi cela sans patron », me dit-elle fièrement. « J'ai alors compris que j'avais ce talent à mettre au service des autres », poursuit-elle.

Labeur et prières

Très jeune, cette femme a dû travailler durement. Elle secondait son père à l'étable, l'aidait à « faire les sucres » et apportait même sa contribution à l'abattage d'arbres. Ensemble, ils pouvaient abattre jusqu'à dix arbres par jour ; sa tâche étant d'enlever l'écorce aux billes de bois qu'elle nomme familièrement « pitounes ». Chaque jour apportait son lot de labeur et de fatigue. Elle me confie : « Le soir, lorsque je me couchais, épuisée, j'essayais toujours de remercier Dieu pour la force, la santé et les habiletés que j'avais ».

Au cours des dernières années, elle a subi trois interventions chirurgicales qui se sont bien déroulées et elle s'est très bien rétablie. « J'ai de la chance! », dit-elle et ajoute en riant : « À mon âge, c'est normal que la voiture rentre au garage à un moment donné ! ».

Tant que ses mains et ses yeux le lui permettront, elle poursuivra sa couture et, quotidiennement, elle se rendra prier à l'église, reconnaissante. « Je veux remercier Dieu à tous les jours, mentionne-t-elle, pour compenser les fois où j'aurais chialé pour me plaindre. »

Par ses dons mensuels à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Marie-Claire Drouin espère transmettre ses valeurs à ses enfants, petits-enfants et à toutes les générations à venir.

Merci pour ce témoignage inspirant madame Drouin. Vous contribuez à la poursuite du rêve de saint frère André et vous pouvez en être fière !

Me Claudia Côté, B.A., LL.L.
Directrice, Programme des dons planifiés

« Comme le bon Dieu est bon ! Voyez comme saint Joseph nous aime ! »
SAINT FRÈRE ANDRÉ

CONCERTS D'ORGUE SAISON 2015-2016

La programmation annuelle 2015-2016 au grand orgue de la basilique se poursuit avec des séries de concerts avec instruments, chœurs et ensembles. Les ***Grands chœurs dialogués*** font entendre des chœurs réputés dialoguer avec des organistes de renom, jusqu'au 15 novembre 2015. Dans le cadre du ***Festival Bach de Montréal***, deux concerts seront présentés à l'Oratoire Saint-Joseph : *L'Art de la fugue* par le virtuose américain James David Christie, le 22 novembre, ainsi qu'un concert-hommage à Bernard Lagacé, le 29 novembre (billet : 10 $). Les ***Noëls à l'orgue*** offriront la musique de Noël de différents pays ainsi que les traditionnels Noëls de Louis-Claude Daquin, du 6 décembre 2015 au 3 janvier 2016. Les concerts ont lieu dans la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, le dimanche, à 15 h 30. Une invitation à tous!